



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Le garde des sceaux
ministre de la justice**

Paris, le 12 octobre 2021

Madame la directrice générale,

Le Président de la République procèdera le 18 octobre prochain au lancement des états généraux de la justice.

Ces états généraux, dont il m'a confié le pilotage et l'organisation, seront notamment déclinés sous la forme de groupes de travail spécialisés auxquels je vous remercie d'avoir accepté de participer.

Un comité, dont la présidence est confiée à Monsieur Jean-Marc Sauvé, est chargé de garantir le bon déroulement des états généraux puis de faire la synthèse de l'ensemble des travaux qui s'organiseront en quatre phases :

- Une phase de consultation.

Dès le 18 octobre, une consultation publique sera ouverte en ligne. Elle permettra à tous – citoyens, magistrats et fonctionnaires, partenaires de justice, usagers du service public de la justice – de participer.

Des réunions territoriales pourront être organisées, notamment dans des juridictions et des établissements de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse. Les acteurs de la justice pourront également transmettre des contributions exprimant des prises de position collectives.

- Une phase d'expertise.

Des professionnels, réunis dans les groupes de travail précédemment mentionnés, seront chargés de formuler des propositions, au regard notamment des retours issus de la phase de consultation. Ces groupes de travail seront dédiés à l'expertise des sept thématiques clés suivantes : la simplification de la procédure pénale, la simplification de la justice civile, la justice de protection, la justice pénitentiaire et de réinsertion, la justice économique et sociale, le pilotage des organisations et, enfin, l'évolution des missions et des statuts.

Madame Elisabeth PELSEZ
Directrice générale du GIP
Mission de préfiguration
du musée mémorial du terrorisme
13, place Vendôme
75042 Paris cedex 01

Dans le même temps, des ateliers constitués de citoyens seront conduits autour d'enjeux clés, afin de faire émerger leurs propositions.

- Une phase de convergence.

Un « atelier de convergence » réunira en janvier 2022 l'ensemble des publics (fonctionnaires et magistrats, partenaires de justice et citoyens) pour croiser les perceptions et définir des propositions partagées.

- Une phase de synthèse et de propositions.

À l'issue de l'ensemble de ces travaux, le comité des états généraux de la justice remettra au Gouvernement, à la fin du mois de février 2022, son rapport et ses propositions, en précisant les modalités de leur mise en œuvre et en distinguant celles qui peuvent l'être rapidement, voire immédiatement, et celles qui s'inscrivent dans une démarche de moyen ou de plus long terme.

Je vous remercie d'avoir accepté la présidence du groupe de travail consacré à la thématique « justice de protection » et qui pourrait utilement examiner les problématiques suivantes :

- Tout d'abord, vous pourrez travailler le sujet de la place de la mission Justice (magistrats et PJJ) dans le pilotage de la politique de protection de l'enfance.
- Ensuite, s'agissant des tutelles, des majeurs vulnérables comme des mineurs, il s'agira d'expertiser, d'une part, si la déjudiciarisation engagée depuis plusieurs années doit être poursuivie et, dans ce cas, selon quelles modalités, et d'autre part, comment et selon quels moyens l'efficacité de cette justice de protection peut être renforcée, en particulier pour les majeurs vulnérables.
- Enfin, votre groupe proposera des pistes d'amélioration et d'accompagnement des publics confrontés aux situations de harcèlement, de violences ou encore de discriminations.

À cette fin, vous veillerez à ce que soient organisés, entre le 19 octobre 2021 et la mi-janvier 2022, au moins six ateliers de travail.

La méthodologie précisée par l'équipe projet en charge de l'organisation de ces états généraux sera portée à votre connaissance dans les plus brefs délais.

Le groupe de travail « justice de protection », sera composé, outre de vous-même, notamment de :

- Maître Dominique ATTIAS, avocate ;
- Monsieur Sylvain BOTTINEAU, sous-directeur de l'enfance et de la famille, à la direction générale de la cohésion sociale, ministère des solidarités et de la santé ;
- Madame Anne CARON-DEGLISE, avocate générale à la Cour de Cassation ;
- Monsieur Laurent GEBLER, conseiller à la Cour d'appel de Paris ;
- Madame Véronique GHADI, directrice de la Direction de la qualité de l'accompagnement

social et médico-social, Haute Autorité de Santé ;

- Madame Christine LESTRADE, directrice interrégionale de la PJJ ;

- Monsieur Olivier RICHEFOU, vice-président de l'association des départements de France ;

- Madame Laura TARDY, vice-présidente du Tribunal judiciaire de Châteauroux.

Afin d'organiser, d'animer et de synthétiser les travaux de votre groupe de travail, vous serez assistée de l'équipe projet des états généraux de la justice placée sous la responsabilité de Monsieur Haffide BOULAKRAS, délégué ministériel aux états généraux de la justice.

L'équipe projet, et notamment Madame Christelle EVELINGER, sera à votre disposition pour tout besoin de documentation, de logistique, ou encore de mise en relations avec les différents services du ministère.

Sous la coordination de Monsieur Haffide BOULAKRAS, l'inspection générale de la justice pourra également être sollicitée afin d'accompagner les travaux.

Je vous prie de croire, Madame la directrice générale, à l'assurance de ma considération distinguée.



Eric DUPOND-MORETTI